Réserve Naturelle
BAIE DE SAINT-BRIEUC

Les 100 ans de la Réserve Naturelle des Sept-Îles

Rouzic, Malban, l'île Plate, Bono, l'île aux Moines, le Cerf… forment un archipel totalisant 40 hectares de terres émergées, dispersées sur 4000 hectares d'espace maritime au large de Perros-Guirec.?Ces îles sont protégées depuis un siècle. Pour cet anniversaire ***la lettre*** *se devait de présenter "l'autre" Réserve Naturelle Nationale des Côtes d'Armor*

Document extrait de ***la lettre*** de la réserve n°58
mars - avril 2012

1er site ornithologique protégé français, créé en 1912, la réserve « Albert Chappellier » (du nom du premier secrétaire de la Ligue pour la Protection des Oiseaux), devient en 1976, Réserve Naturelle Nationale des Sept Iles. A l'occasion des 100 ans de protection du site le Congrès des Réserves Naturelles de France se déroulera cette année sur la Côte de Granite Rose.

A l'heure de la destruction massive du Perroquet de mer

Macareux moine :
Dernier bastion actuel de l'espèce en France métropolitaine (Saint-Pierre-et-Miquelon en abrite près de 10 000 couples), laRéserve naturelle des Sept-Iles voit revenir le Macareux chaque année à la fin du mois de mars. En juin, le bec chargé d'une brochette de minuscules poissons, il ravitaille son unique poussin caché au fond d'un terrier. Autour des îles, il se regroupe avec ses congénères, ballottés par la houle. Il quitte le site en juillet pour le grand large. En 2011, la réserve comptait 176 couples.

Au tournant du XXème siècle, le train prend son essor, la Bretagne devient facilement accessible à de nombreux chasseurs venant de la capitale. Il s'organise alors de véritables safaris dans l'archipel des Sept-Îles. Leur proie de prédilection, les Macareux moines, ces perroquets de mer, appelés localement calculots. On estime à près de 15 000 le nombre de couples nicheurs avant le massacre. Les œufs et les poussins sont laissés à l'abandon. Ce massacre révolte les habitants et les ornithologues de la Côte de Granite Rose.

En 1912, la toute jeune Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), qui vient de se créer, intervient auprès du Préfet des Côtes du Nord. Après quelques hésitations, le Préfet, interdit à l'été 1912 *«toute chasse, destruction, transport et autre vente du Macareux sur le rivage comme sur les îles ».*

Guillemot de Troïl :
Il plonge en apnée et se propulse sous l'eau en "volant" à l'aide de ses ailes courtes et puissantes. La pollution par les hydrocarbures est une source de mortalité importante pour l'espèce en mer. Il pond à même la roche dans les chaos de Rouzic. La forme conique de l'oeuf évite qu'il ne roule.

Torrey Canyon, Amoco Cadiz, Tanio

Les populations d'alcidés des Sept-Iles sont de plus touchées par la suite par les marées noires de 1967, 1978 et 1980. Celles-ci fragilisent les populations de Macareux moines mais aussi du Pingouin torda, l'oiseau marin le plus rare et le plus menacé de France, ainsi que le Guillemot de Troïl. Cependant les causes du déclin sont plus globales. Pour preuve les seuils critiques atteints au début des années 2000 avec 150 couples de macareux moines, 20 couples de Pingouins torda et 12 couples de Guillemots de Troïl.

Guillemots de Troïl Pinguin torda

Toutefois en 2011, on compte 32 couples de Pingouin torda soit près de 75% de la population française, et 51 couples de Guillemot de Troïl. Depuis 2 ans donc, les effectifs de ces espèces augmentent significativement. Le macareux moine a des effectifs stabilisé depuis plusieurs années aux environs des 175 couples.

Asile de fous...

Fou de bassan :
En hiver, ils désertent tous la colonie pour se disperser en mer d'Irlande, dans le golfe de Gascogne, au large de la Mauritanie ou encore en Méditerranée, parfois jusqu'en Turquie! Le fou de Bassan présente un avantage pour les visiteurs : il reste jusqu'à la fin de l'été, ce qui permet aux touristes de profiter d'un spectacle unique en France.

La protection des îles attire à la veille de la seconde guerre mondiale une autre espèce d'oiseau : le fou de bassan qui s'installe pour nicher. C'est l'oiseau marin le plus grand d'Europe, il niche en colonie dense sur les pentes de l'île Rouzic. Aujourd'hui on dénombre 22 000 couples, blanchissant la face ouest de l'île. Leur nombre est tellement important, qu'ils sont visibles à plus de 15km de l'archipel.

Depuis quelques années, la LPO, en collaboration avec le CNRS de Montpellier, cherche à en apprendre plus sur les fous de l'île Rouzic : déplacements alimentaires pour nourrir le poussin, zones d'hivernage... Quelques fous sont donc équipés chaque année d'appareils de géolocalisation. Les résultats sont surprenants : les fous parcourent en moyenne 450 km en 22 heures pour se nourrir et ramener au poussin sa pitance des côtes anglaises, d'autres vont vers l'ouest en pleine eau de l'Atlantique effectuant un voyage de 980 km en 45 heures.

Biodiversité marine

Si les îlots ne représentent que 40 hectares de terres émergées, la réserve naturelle couvre 280 hectares, protégeant également les estrans, auxquels on doit encore ajouter une zone de protection interdite à la chasse dans un rayon d'un mille marin à partir de la laisse de basse mer. La richesse ornithologique dépend de la richesse marine. Ainsi, les champs de laminaires (qui couvrent 70% des fonds de l'archipel) et les herbiers de zostères font de ces milieux marins, des zones de biodiversité extrêmement riches. Ce sont les lieux de vie, de nurserie, de zone d'alimentation et de refuge pour une multitude d'animaux : poissons, étoiles de mer, ormeaux...

À ce jour, près d'une centaine d'espèces d'algues ont été inventoriées sur l'estran et 850 espèces de faune et de flore sous marine recensées. Depuis 1996 la cartographie par analyse des photos aériennes a permis de mesurer et de suivre l'évolution de la biodiversite de l'estran.

Les menaces pesant aujourd'hui sur les espèces et les milieux sont liées essentiellement à la forte fréquentation touristique, les activités de loisirs dont la pêche (difficilement quantifiables), les pollutions marines et l'introduction d'espèces potentiellement invasive sur et autour de l'archipel...

Des réserves qui s'entraident

Les Réserves naturelles de Saint-Brieuc et des Sept-îles participent aux travaux de thèse sur les champs de blocs intertidaux.

Les 2 Réserves nationales des Côtes d'Armor (Baie de Saint-Brieuc et Sept-iles) travaillent régulièrement ensemble afin de mener à bien des programmes de suivis et d'études (cartographie des peuplements benthiques en baie de Saint-Brieuc, évaluation des oiseaux nicheurs des sept-iles, suivis des champs de blocs intertidaux....).

A la découverte des Sept6iles

L'accès du public est réglementé sur la réserve. Le débarquement n'est autorisé que sur l'Ile aux Moines et sur l'estran de certaines îles pour la pêche à pied. La visite de la Réserve naturelle peut se faire à bord des vedettes de Perros-Guirec qui transportent une centaine de passagers autour des îles. Les départs ont lieu à la gare maritime. En juillet et août, la LPO assure plusieurs fois par semaine la visite guidée de l'archipel à bord de ces vedettes.

Située sur la côte, la station LPO de l'Île-Grande, invite à comprendre les enjeux de la Réserve Naturelle. Son espace muséographique entièrement rénové en 2011 offre un outil l'accueil et l'information du grand public.

La clinique de soins aux oiseaux est ouverte toute l'année. Salariés et bénévoles s'y succèdent pour accueillir des oiseaux blessés, tombés du nid ou bien victimes des hydrocarbures. Ainsi, en 2010, 1125 oiseaux ont été enregistrés à leur arrivée, tous n'étaient pas soignables, mais près des trois quart d'entre eux ont pu reprendre leur liberté.

Une caméra branchée en permanence sur l'île Rouzic, permet de voir les fous sans les déranger et de profiter des explications données par les animateurs de la LPO.

La maison de la Réserve est ouverte d'avril à septembre.

http://centenaire.lpo.fr